



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 4 mai 2023 — N° 41

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Conseil des aînés de Saint-Lambert.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des pompiers.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Festival international de Lanaudière.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de la microbrasserie L’Espace public.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter Mme Meghan Condie et M. Jason Ford, médaillés aux jeux olympiques spéciaux.

4 mai 2023

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sandrine Pelletier, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Claire Melançon, directrice du Centre d'action bénévole de Valleyfield inc.

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) fait une déclaration afin d'appuyer une pétition concernant la protection des boisés et des milieux humides.

M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de sensibilisation à l'insuffisance cardiaque.

Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guylain Jean pour ses 40 ans de service à la station de radio CFVD-FM.

Mme Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Patricia Dellow, directrice générale du Centre d'entraide Aux Rayons du soleil.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

4 mai 2023

À 9 h 55, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire des pompiers volontaires décédés dans les opérations de secours lors des inondations dans Charlevoix.

Présentation de projets de loi

M. Drainville, ministre de l'Éducation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 23 Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 23.

4 mai 2023

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 19 concernant l'utilisation de logiciels visant à simplifier les enquêtes en matière de pornographie juvénile par les corps de police du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 30 mars 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil).

(Dépôt n° 554-20230504)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, conjointement avec M. Morin (Acadie), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée de la robe rouge, également connue sous le nom de Journée nationale de sensibilisation aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées, qui se tiendra demain, le 5 mai;

QU'elle prenne acte que les femmes autochtones sont des points d'ancrage dans leurs communautés et des membres importantes de notre société;

QU'elle reconnaisse l'importance d'accélérer la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'ENFFADA;

4 mai 2023

Enfin, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de continuer de travailler en collaboration avec les organisations de femmes autochtones, et ce, partout au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant une analyse commandée par le ministère des Transports portant sur un troisième lien entre Québec et Lévis réservé exclusivement au transport collectif; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, et M. Bérubé (Matane-Matapédia), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que les Québécoises et les Québécois sont des citoyens et citoyennes libres de leur destin et non des sujets d'une monarchie;

QU'elle demande au gouvernement de ne financer aucun déplacement de représentant-es du Québec pour la cérémonie du couronnement du roi Charles III, le 6 mai prochain;

QU'enfin, l'Assemblée nationale réitère son désir que soit abolie la fonction de lieutenant-gouverneur.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 86 en annexe)

Pour : **88** Contre : **0** Abstention : **0**

4 mai 2023

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec M. Morin (Acadie) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la construction d'un pont sur la rivière Saguenay afin de désenclaver la Côte-Nord; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Protection de la langue française » du portefeuille « Langue française »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Énergie » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Immigration, Francisation et Intégration »;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Habitation » du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du portefeuille « Travail »;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2023-2024 du volet « Hydro-Québec » du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions;

4 mai 2023

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues.

À 11 h 14, conformément à l'article 282 du Règlement, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 9 mai 2023, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

4 mai 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, et M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 86)

POUR - 88

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Déry (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Kelley (PLQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Labrie (QS)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lachance (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
		Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
		Lakhoyan Olivier (PLQ)	Schmaltz (CAQ)
		LeBel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Grondin (CAQ)	Marissal (QS)	(Dubuc)
Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Massé (QS)	Zanetti (QS)